



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
**Pour diffusion immédiate**

**Prochaines élections fédérales le 14 octobre 2008**

**Ottawa, le 18 septembre 2008** – La Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF) tient à profiter de la campagne électorale qui bat son plein pour rappeler à tous les candidats et candidates de tous les partis politiques l'importance que revêt l'éducation en français en région où les francophones sont en situation minoritaire. « L'auto gestion scolaire a été acquise après de longs débats et combats juridiques portant sur la mise en application de l'Article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés, » a déclaré Monsieur Ernest Thibodeau, président de la FNCSF, « mais faut-il encore que les conseils scolaires francophones responsables de la gestion des écoles en milieu minoritaire disposent des ressources et des outils nécessaires pour assumer pleinement leurs responsabilités et le gouvernement fédéral doit jouer un rôle de premier plan à ce chapitre. »

Le plus grand défi auquel font face les conseils scolaires francophones en est un d'insuffisance de fonds. Pour relever le défi, il leur faut les fonds requis pour offrir aux élèves ayant droit un apprentissage dans leur langue maternelle, assurer le développement de ressources pédagogiques adaptées ainsi que le recrutement d'enseignants en nombre suffisant, et garantir l'accès à des infrastructures conçues selon les particularités propres du milieu minoritaire. Le financement présentement disponible est largement insuffisant.

Tous ceux et celles qui brigueront les suffrages le 14 octobre prochain, qu'ils soient anglophones ou francophones, sont priés de se rappeler que l'une des forces du pays réside dans la richesse des deux grandes cultures fondatrices et que l'école francophone en milieu minoritaire a pour mission de permettre à la culture française de s'épanouir au même titre que la culture de la majorité. Un pays bilingue est un pays fort sur la scène internationale. Un pays où la langue française possède un statut officiel ouvre ses frontières à l'ensemble des pays de la Francophonie, et ce n'est pas peu dire. « Dans le cadre d'une économie de plus en plus globalisante, disposer de deux langues aussi reconnues que l'anglais et le français ne représente plus un luxe mais constitue une nécessité, » d'ajouter M. Thibodeau.

Il sera donc du devoir des nouveaux élus de se familiariser avec les enjeux des communautés francophones et acadiennes et d'assurer par des gestes concrets l'accès aux fonds nécessaires pour former des jeunes dans leur langue maternelle pour permettre à ces derniers d'assurer la relève en étant parfaitement à l'aise dans les deux langues officielles du Canada. L'engagement du gouvernement fédéral doit être ferme et généreux dans son soutien des provinces, des territoires et des conseils scolaires en matière d'éducation en langue française. L'avenir de la dualité linguistique au Canada en dépend.

*Rappelons que la Fédération nationale des conseils scolaires francophones est un organisme à but non lucratif qui représente, au plan canadien, trente et un conseils et commissions scolaires francophones et acadiens partout au Canada. Ces conseils et commissions scolaires offrent des services éducatifs en français à près de 150 000 élèves rassemblés dans plus de 630 établissements scolaires. La FNCSF a pour objectif de favoriser les échanges entre les conseils et de représenter les intérêts de ceux-ci auprès de diverses instances nationales.*

-30-

Renseignements : Marc-André Charlebois, directeur général de la FNCSF  
Tél. : (613) 744-3443 Courriel : macharlebois@bellnet.ca